

Adresse E-mail : _____

Nom de l'Adhérent **N°**

I - Renseignements divers

Cessation en 2021..... oui non

Faits Marquants de l'année.....
.....
.....
.....

Êtes-vous membre d'un groupement à frais communs sans statuts ? oui non

Êtes-vous membre d'une société civile de moyens ? oui non

Si oui, nous fournir un double de la déclaration 2036.

II - Détail des gains divers

Total Ligne
AF (2035) |.....|

..... |.....|
..... |.....|
..... |.....|
..... |.....|

III - Dépenses (y compris charges SCM)

Impôts et taxes

CFE 2021 |.....| Années Antérieures si |.....| **(BE)**
reglées en 2021

DÉTAIL DES AUTRES IMPÔTS :

- Taxe sur salaires :	} Total ligne BS
- Taxe Foncière :	
- Taxe sur les véhicules de société (SCP, SF, EURL,...) :	
- Taxe sur la formation continue :	
- Divers à détailler :	
		Total ligne BV
- CSG déductible :	

Les Locaux

- Sont en Propriété Inscrits à l'actif professionnel
 Conservés dans le patrimoine privé
 Location
 Redevances cliniques
 Autres (à préciser)

Quel est le pourcentage réintégré pour l'usage privé ? |.....| %

Location de matériel

Total ligne BG : |.....|

- Véhicules / Motos : |.....|
 - Matériel professionnel : |.....|
 - Collaboration, assistantat : |.....|

Autres frais de gestion

Total ligne 30 : |.....|

- Publicité : |.....|
 - Formation : |.....|
 - Cadeaux et dons : |.....|
 - Divers à détailler : |.....|

Frais financiers

Total ligne BN : |.....|

Sont-ils tous afférents au financement de l'activité professionnelle ?

oui non

Détail :

- Intérêts des emprunts professionnels : |.....|
 - Frais de banque / Agios : |.....|

Pertes diverses

Total ligne BP : |.....|

- |.....|
 |.....|
 |.....|

IV - Les véhicules (Voitures ou Motos)

Nombre de véhicules utilisés à titre professionnel

Existe-t-il un usage mixte des véhicules ?

oui

non

Les véhicules sont en : Propriété Location Autres

Genre V.U. V.P.

Cocher la case correspondante à votre option :

Frais réels

Quelle est la proportion affectée à l'usage privé : Réintégré

|.....| %

Frais forfaitaires

Le véhicule est-il inscrit à l'actif professionnel ?.....

oui

non

Si oui, y a-t-il un prêt sur le véhicule ?.....

oui

non

V - Divers

Avez vous opéré la réduction d'impôt sur la 2042 si les recettes sont inférieures à 72 600 € HT sur 12 mois ?

oui non

non demandée

VI - Détail des "divers à réintégrer"

1 - Mixité des locaux

	Charge totale comptabilisée	% réintégré	Montant à réintégrer
11 - Loyer et charges locatives
12 - Impôt foncier
13 - Chauffage, eau, gaz, électricité
14 - Téléphone

2 - Frais de voiture

	Montant excédent	Taux	Durée en 2021	
21 - Amortissement excédentaire :
22 - Loyer excédentaire :

23 - Utilisation personnelle de la voiture (frais comptabilisés au réel) :

	Charge totale comptabilisée		
1 Amortissement déductible	X	% =
2 Loyer déductible	X	% =
3 Vignette, assurance, entretien,		
4 réparations, carburant (ligne 23)	X	% =
5 Intérêts d'emprunt pour l'achat de la voiture	X	% =
6 Total des frais pris en charge en comptabilité		X	% =

3 - Divers

31 - Avez-vous ventilé le RDS et la CSG non-déductibles en prélèvement exploitant ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Si non, CSG + RDS non déductible	
32 - Frais de comptabilité (2/3 des frais et au maximum 915 €)	
33 - Quote-part des plus-values à court terme antérieures	
34 - Frais bancaires excédentaires	
35 - Divers	
Total à réintégrer ligne CC	

VII - Divers à déduire

Total Ligne CL :

Forfait 3% Médecin C1 1ère année (sur recettes conventionnées)
Forfait 2% médecin secteur I (sur honoraires avant rétrocessions)
Abattement groupe III
2/3 plus-value nette étalée sur 3 ans
Forfait blanchissage (pour professions de santé uniquement)
Abondement (PEE, PERCO...)
Divers (à détailler)
.....

VIII - Professions médicales ou para-médicales

Montant des recettes déclarées par les caisses

Médecin

- C1 - Conventionné honoraires conformes à la convention 2% Frais réels
 C2 - Conventionné honoraires libres
 NC - Non conventionné

Médecin secteur I :

Vous êtes-vous assuré qu'il n'y ait pas cumul des 2% et des frais réels couverts par cette déduction ? Oui
 (Réception, Blanchissage, Cadeaux, Petits déplacements, Prospection, Représentation...)